

sont de cet avis. Vous constaterez que bien des gens qui participent au secteur céréalier des Prairies pensent que les propositions de ce document représentent un progrès réel pour leurs intérêts.

Le sénateur Olson: Je voudrais juste informer le ministre, et ce n'est pas moi qui devrais le lui apprendre, que bon nombre de ceux qui participent au secteur céréalier des Prairies sont d'avis que le gouvernement les dresse les uns contre les autres et que les Européens et les Américains négocient en se disant que, si nous ne cédon pas sur l'article XI à cause de tout ce que cela suppose, ils n'élimineront pas les subventions à l'exportation qui font beaucoup de tort au secteur céréalier des Prairies. Si le ministre compte maintenant se lever pour nier qu'il y ait un lien entre ces deux questions, tous ceux qui ont participé aux réunions auraient donc mal interprété notre position, sauf lui.

Tout ce que je veux savoir, c'est si vous prenez cette question au sérieux. On ne peut survivre que pendant un certain temps. Quand la banque vous réclame le remboursement de son prêt, c'est la fin. Vous savez que votre politique monétaire exacerbe cette situation. Chaque fois que le dollar baisse légèrement, vous intervenez et causez du tort. Je voudrais simplement savoir si vous allez prendre au sérieux la situation critique des agriculteurs et commencer à prendre des mesures constructives.

Le sénateur Murray: Honorables sénateurs, ce que j'ai tenté de...

Son Honneur le Président: Avant que le leader du gouvernement ne réponde, je vous fais remarquer que les 30 minutes de la période des questions sont écoulées.

Le sénateur Murray: Honorables sénateurs, je suppose que la déclaration du sénateur vient confirmer qu'en ce qui concerne les mesures qui influent directement sur l'économie céréalière de l'Ouest, il trouve les propositions Dunkel acceptables.

Le sénateur Olson: Vous n'avez pas à supposer cela.

Le sénateur Murray: Donc il les rejetterait.

Le sénateur Olson: Je ne l'accepte pas et je ne le rejette pas non plus, ce que le rejette c'est l'attitude du gouvernement à ces réunions. Il a échoué.

Le sénateur Murray: Décidez-vous. Soyez sérieux.

Son Honneur le Président: Réponses différées.

L'honorable M. Lorne Bonnell: Honorables sénateurs, avant de passer aux réponses différées, je voudrais prendre quelques instants pour féliciter le gouvernement.

Des voix: De quoi?

Le sénateur Bonnell: N'est-ce pas intéressant. De quoi? Il a fallu que je fasse beaucoup de recherches, et je ne sais pas si...

Une voix: La période des questions est-elle finie ou pas?

Le sénateur Bonnell: Ce n'est pas une question. C'est un compliment. Vous allez recevoir un compliment. Écoutez-moi. Le gouvernement...

Son Honneur le Président: La période des questions est de 30 minutes et elle est terminée.

Le sénateur Bonnell: Je ne veux pas poser une question, je veux donner une réponse.

Son Honneur le Président: Je pense que vous...

Le sénateur Bonnell: Période des réponses. C'est maintenant la période des réponses. C'est cela.

Son Honneur le Président: Vous n'avez pas la parole, sénateur Bonnell. J'ai annoncé les réponses différées. Pas de réponses différées. Alors passons à l'ordre du jour.

LA LOI SUR L'AÉRONAUTIQUE

PROJET DE LOI MODIFICATIF—TROISIÈME LECTURE

L'honorable Lowell Murray (leader du gouvernement): Honorables sénateurs, je propose: que le projet de loi C-5, Loi modifiant la Loi sur l'aéronautique et la Loi modifiant la Loi sur l'aéronautique, soit lu pour la troisième fois.

Son Honneur le Président: Vous plaît-il, honorables sénateurs, d'adopter la motion?

Le sénateur Frith: Est-ce que quelqu'un voudrait nous parler de ce projet de loi?

L'honorable M. Lorne Bonnell: J'aimerais en parler. Il s'agit de la première lecture du projet de loi n'est-ce pas? Il peut donc faire l'objet d'un débat.

Honorables sénateurs, la période des questions est maintenant terminée.

Une voix: Tenons-nous-en au projet de loi.

Le sénateur Bonnell: Une motion a été présentée à la Chambre. Elle peut faire l'objet d'un débat n'est-ce pas?

Le sénateur Frith: Oui.

Le sénateur Bonnell: Ou alors comme la période des questions, est-ce irrecevable ça aussi?

Le sénateur Barootes: Parlez-nous du lien fixe avec l'Île-du-Prince-Édouard.

Le sénateur Bonnell: Vous enfrez le Règlement.

Honorables sénateurs, il s'agit d'une très grave question, particulièrement après les interventions plus tôt aujourd'hui relativement à ce qui s'est passé au Comité de la régie interne, aux journaux qui n'ont pu être imprimés, etc.

J'aimerais toutefois dire que tout ne va pas si mal puisque le sénateur Murray a entendu hier un excellent discours du sénateur Corbin qui expliquait comment un groupe français, la seule du Nouveau-Brunswick, a été retiré par Radio-Canada et ne devait pas être présenté dans le cadre de cette fameuse émission d'envergure nationale «The Canadian Doubt» ni de l'émission marquant le 125^e anniversaire de la nation. Dans les 24 heures, le sénateur a obligé Radio-Canada à revenir sur sa décision et à inclure cette participation française du Nouveau-Brunswick à cette émissions diffusée à la télévision ce soir; nous pourrions donc voir l'émission de 90 minutes ce soir.

● (1510)

Ainsi, l'émission bilingue du Nouveau-Brunswick sera diffusée par Radio-Canada parce que le sénateur Murray a adopté une position ferme et parce que le sénateur Simard a présenté cette affaire au Sénat aujourd'hui. De tels résultats sont